

# QUESTION ÉCRITE

*au Gouvernement de la Polynésie*

Taraho'i, le 30 novembre 2015.

à

**M. Patrick, Tahiaata HOWELL**  
*Ministre de la santé et de la recherche*

Monsieur le ministre,

La presse locale s'est récemment faite l'écho de la situation sinistrée dans laquelle se trouve l'unique hôpital des Marquises situé à *Nuku Hiva*. En effet, nos compatriotes marquisiens se plaignent à juste titre d'être abandonnés par les pouvoirs publics comme en atteste le manque récurrent de personnel soignant dans cette structure hospitalière située à *Taioha'e*.

Le sous-effectif chronique en personnel soignant, la fermeture du bloc opératoire et de la maternité, le surmenage des agents affectent gravement le fonctionnement des services et remettent en cause la mission de service public hospitalier de cette structure.

Cette situation préoccupante n'est pas sans conséquence sur la vie des populations marquisiennes. D'une part, elle oblige les femmes enceintes à venir accoucher à Tahiti un mois avant le terme de leur grossesse en dépit du fait qu'aucune pathologie ne justifie un tel déplacement par ailleurs coûteux, d'autre part les habitants des îles Marquises s'exposent aux risques sanitaires liés à l'absence de visites médicales de proximité purement et simplement supprimées.

Le ras-le-bol de la population marquisienne a le mérite de mettre en exergue, de manière criante, un sous-effectif récurrent qui perdure depuis déjà une quinzaine d'années. Cette situation trouve vraisemblablement ses origines dans l'incapacité d'assurer une gestion efficace et prévisionnelle des ressources humaines hospitalières dans les îles éloignées. Force est de constater que la direction de la santé qui assume réglementairement ces missions ne dispose ni de la réactivité ni de la visibilité nécessaires pour assumer pleinement ces missions.

Par ailleurs, il n'est de secret pour personne, a fortiori pour les professionnels de santé exerçant en Polynésie et à l'étranger, que les primo-arrivants ayant vocation à exercer dans les îles sont souvent payés avec des retards conséquents : trois, quatre, cinq voire parfois six mois après leur prise de fonction. De plus, ces nouveaux arrivants ne sont pas nécessairement assurés de pouvoir disposer de leurs congés annuels, de leurs congés de formation qui leur permettraient pourtant de mettre à jour leurs connaissances médicales cruciales dans un environnement en permanente évolution. Je ne reviendrais pas davantage sur les difficultés que rencontre le personnel soignant à faire droit à mobilité. Ces freins et obstacles sont vécus par le personnel hospitalier comme un abandon des services de la direction de la santé basée à Papeetē et parfois déconnectée des réalités quotidiennes de terrain du personnel hospitalier œuvrant dans les îles.

Sur la base de ces constats objectifs partagés par tous, on comprendra aisément que les médecins et sages-femmes dévoués, animés de la meilleure volonté ne veulent pas s'exposer au risque de partir dans de telles conditions dans les îles.

Monsieur le ministre, ne pensez-vous pas qu'il soit désormais grand temps et de bonne gestion de rattacher directement l'hôpital des Marquises au Centre Hospitalier de la Polynésie française fort de son savoir-faire et de sa réactivité en matière de gestion prévisionnelle de ressources humaines hospitalières ? Ne serait-il pas de bon aloi de rattacher, dans la même veine, nos autres hôpitaux publics de Ra'iatea, de Moorea et de Taravao au CHPf ? À moins que le futur SOS, que les élus de l'assemblée n'ont pas encore reçu, ne les prévoie déjà !

J'ai la certitude que la population des Marquises serait reconnaissante vis-à-vis des pouvoirs publics si une telle mesure, bénéfique pour elle, était prise.

Je vous remercie Monsieur le ministre, de l'attention que vous porterez à ma question et du soin que vous prendrez à y répondre.

*Māuruuru maita'i faaterehau. Te aroha ia rahi.*



**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**

Copie à :

**Madame Armelle MERCERON**, *Présidente de la commission de la Santé et du travail.*